



DEMARCHE DE RECHERCHE ET PLAGIAT

« Le plagiat consiste à s'appropriier les mots ou les idées de quelqu'un d'autre, et de les présenter comme siens. »

(Petit Robert 1, 2005)

CONCRÈTEMENT, VOUS ÊTES EN SITUATION DE PLAGIAT QUAND...

- Vous recopiez mot à mot un extrait d'un document sans le baliser par des guillemets et/ou en citer la source.
- Vous utilisez des images, graphiques, données, etc. issus de sources externes sans en mentionner l'origine
- Vous résumez l'idée d'un auteur en utilisant vos propres mots, mais en omettant d'en indiquer la source.
- Vous insérez dans votre travail la traduction, totale ou partielle, d'un texte sans en mentionner la provenance.
- Vous récupérez le travail d'un tiers pour le présenter comme le vôtre (même avec son accord !).
- Vous achetez un travail tout fait sur Internet...

ÉVITER LE PLAGIAT

Le recours à des sources externes diversifiées est la base de tout travail scientifique / savant. Mais il doit se pratiquer selon ces quelques lignes directrices, garantes du respect de la propriété intellectuelle :

- Le lecteur doit, pour chaque élément d'information présenté, toujours savoir qui parle sans doute possible.
- Toute insertion doit être utile et se justifier par un objectif pertinent : illustrer, étayer votre réflexion...
- Les insertions doivent être intégrées dans le texte global de façon structurée et cohérente.
 - Utilisez les citations mot à mot avec parcimonie, et balisez-les avec des guillemets systématiquement, quelle que soit leur longueur.
 - La paraphrase / reformulation ne se réduit pas à remplacer quelques termes par des synonymes ; il faut l'articuler au texte global de façon fluide, et réécrire complètement le passage original, en modifiant vocabulaire et structure des phrases.

POURQUOI FAIRE CET EFFORT ?

- Rendre votre dossier crédible, solide.
- Reconnaître à l'auteur original le crédit qui lui revient, dans le respect de la loi sur la propriété intellectuelle
- Permettre au lecteur de contrôler les références utilisées, mettre à sa disposition des références complémentaires sur le sujet traité.
- Prouver qu'un réel travail de recherche a été fait, fournir une trace de votre démarche.
- Vous mettre dans une situation d'appropriation des informations trouvées, exercer votre réflexion et votre esprit critique

FAUSSES EXCUSES ...

- Je plagie sans en être conscient, parce que je n'ai pas connaissance des règles en la matière.
Le plagiat relève de la loi sur la propriété intellectuelle, et « Nul n'est censé ignorer la loi ». Il relève aussi d'une déontologie de base, convoquant la responsabilité de chacun...
- Je ne peux pas produire moi-même un contenu de qualité suffisante...
Les éléments plagiés seront de toute façon systématiquement exclus de la notation.
- Il faut gagner du temps, le calendrier est serré...
Le gain de temps est ici relatif : faites-vous prendre en cours de démarche, et vous devrez refaire l'intégralité du travail ; présentez un dossier plagié, et la note sera amputée à hauteur du volume plagié.
- Tout le monde le fait, alors... et c'est un travail de groupe, on ne peut pas savoir qui a triché.
Chacun est responsable, individuellement, de ses actions. De plus, les TPE contiennent des objectifs d'évaluation du travail d'équipe, d'où, également, une responsabilité collective en cas de fraude !
- Il n'y a pas de danger de se faire prendre, et pas de conséquences...
Le plagiat fait l'objet d'un contrôle spécifique lors de l'évaluation. Dans le meilleur des cas, votre note de dossier est amputée à hauteur du volume plagié, jusqu'au zéro le cas échéant. Dans les cas sérieux, vous êtes accusé de tricherie à un examen national (interdiction de vous présenter aux examens nationaux pendant 5 ans)

Document réalisé d'après :

PERREAULT, Nicole. *Le plagiat et autres types de triche scolaire à l'aide des technologies : une réalité, des solutions.* [en ligne]. Profweb [consulté le 30 septembre 2011]. Disponible sur : http://www.profweb.qc.ca/fileadmin/user_upload/Dossiers/Dossier5_Plagiat/dossier_plagiat_2.pdf